

Commune de **Saint-Samson-de-la-Roque**
Plan Local d'Urbanisme
Dossier d'enquête publique



Notice des Annexes Sanitaires

Vu pour être annexé à la délibération du 05/07/2018
arrêtant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Le Président du Conseil Communautaire

ARRÊTÉ LE : 05/07/2018

Etude réalisée par :



Agence Est (siège social)
Espace Sainte-Croix
6 place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-Champagne
Tél. 03 26 64 05 01

Agence Nord
ZAC du Chevalement
5 rue des Molettes
59286 Roost-Warendin
Tél. 03 27 97 36 39

Agence Val-de-Loire
Pépinière d'Entreprises du Saumurois
Rue de la Chesnaie-Distré
49402 Saumur
Tél. 02 41 51 98 39

Agence Ouest Evreux
Parc d'Activités Le Long Buisson
380 rue Clément Ader - Bât. 1
27930 Le Vieil-Evreux
Tél. 02 32 32 99 12

Agence Ouest Le Havre
186 Boulevard François 1^{er}
76600 Le Havre
Tél. 02 35 46 55 08

Annexes sanitaires

1.	EAU POTABLE.....	3
1.1.	Situation actuelle.....	3
1.2.	Situation future	3
2.	ASSAINISSEMENT.....	4
2.1.	Situation actuelle.....	4
2.2.	Situation future	4
3.	ELECTRICITÉ.....	6
3.1.	Situation actuelle.....	6
3.2.	Situation future	6
4.	TÉLÉCOMMUNICATION.....	7
4.1.	Situation actuelle.....	7
4.2.	Situation future	8
5.	DÉCHETS.....	9
5.1.	Situation actuelle.....	9
5.2.	Situation future	9
6.	ANNEXES.....	10
6.1.	Situation des défenses incendies.....	10

1. Eau potable

1.1. Situation actuelle

La distribution de l'eau potable sur le territoire de Saint-Samson-de-la-Roque est assuré par le Syndicat d'Adduction à l'Eau Potable (SAEP) Risle et Plateaux.

Il n'y a aucun point de captage d'eau potable sur la commune, ni périmètre de protection lié à des captages d'eau potable. Le réseau d'eau potable de Saint-Samson-de-la-Roque est alimenté par le captage de la source de Saint-Mards situé sur la commune de Bouquelon. Il fait l'objet d'un arrêté préfectoral de délimitation en date du 13 juillet 1999. Le gestionnaire du réseau est la société Saur.

D'après les dernières analyses consultables sur le site de l'ARS (bilan annuel 2016), l'eau d'alimentation desservie présente une bonne qualité générale, elle est conforme à la réglementation pour l'ensemble des paramètres mesurés et peut être consommée par tous.

1.2. Situation future

La production couvre les besoins actuels de la commune et le captage peut satisfaire une augmentation de la population. Les gestionnaires de réseaux indiquent que pour l'ensemble de la zone urbaine, le raccordement et la capacité des réseaux ne soulèvent aucun obstacle.

2. Assainissement

2.1. Situation actuelle

Eaux usées

Les eaux usées domestiques se composent des eaux d'évacuation des toilettes, des eaux ménagères d'évacuation des cuisines et salles de bains. Les déchets présents dans ces eaux souillées sont constitués par des matières organiques dégradables et des matières minérales. Ces substances sont sous forme dissoute ou en suspension.

L'ancienne Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine disposait d'un schéma d'assainissement collectif composé des stations d'épuration de Quillebeuf-sur-Seine, Bourneville et Trouville-la-Haule. Ce document permet de définir le mode d'assainissement de chaque zone constructible.

L'ensemble de la commune est en assainissement autonome. Initialement, la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine disposait d'un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui a été créé en 2005. Ce service est aujourd'hui géré par la Communauté de Communes Roumois Seine.

Le parc d'assainissement non collectif de l'ancienne Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine compte plus de 1850 installations. Plusieurs contrôles et réhabilitations ont été effectués depuis 2009, permettant d'assurer une qualité générale relativement bonne du service sur le territoire (Département de l'Eure – cellule assainissement non collectif, rapport d'activité 2009).

Eaux pluviales et ruissellement

Les eaux pluviales proviennent du ruissellement, des gouttières ou de la chaussée, et toute surface imperméabilisée. Elles sont le plus souvent redirigées vers des fossés, de mares ou des puisards.

Les eaux pluviales s'évacuent dans les fossés ou le long des voies. La commune ne dispose pas d'un schéma directeur eaux pluviales.

Compte tenu de la situation géographique de la commune, à la fois sur le plateau et en fond de vallée, la gestion des eaux pluviales est une thématique importante du territoire, pouvant entraîner des inondations et des risques liés au ruissellement.

Le SAGE de la Risle a permis de constater 3 types d'événements sur le bassin versant de la rivière :

- Inondations hivernales par débordement des cours d'eau et/ou remontées des nappes,
- Inondations estivales liées à des phénomènes pluviométriques importants,
- Inondations liées aux ruissellements de talwegs ou de voiries, généralement sur les coteaux.

2.2. Situation future

Eaux usées

Aucuns travaux spécifiques, hormis les réhabilitations annuelles programmées par le SPANC, ne sont envisagés sur la commune. L'assainissement étant individuel sur le territoire communal, les projets devront respecter les prescriptions du règlement d'assainissement non collectif de l'intercommunalité.

Eaux pluviales

La situation étant sensible, des prescriptions d'aménagement seront mises en place pour limiter le risque inondation sur la commune.

3. Electricité

3.1. Situation actuelle

L'ensemble des constructions du village est desservi par le réseau électrique. La desserte en électricité est effectuée par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz de l'Eure (SIEGE). 18 transformateurs se trouvent installés sur la commune.

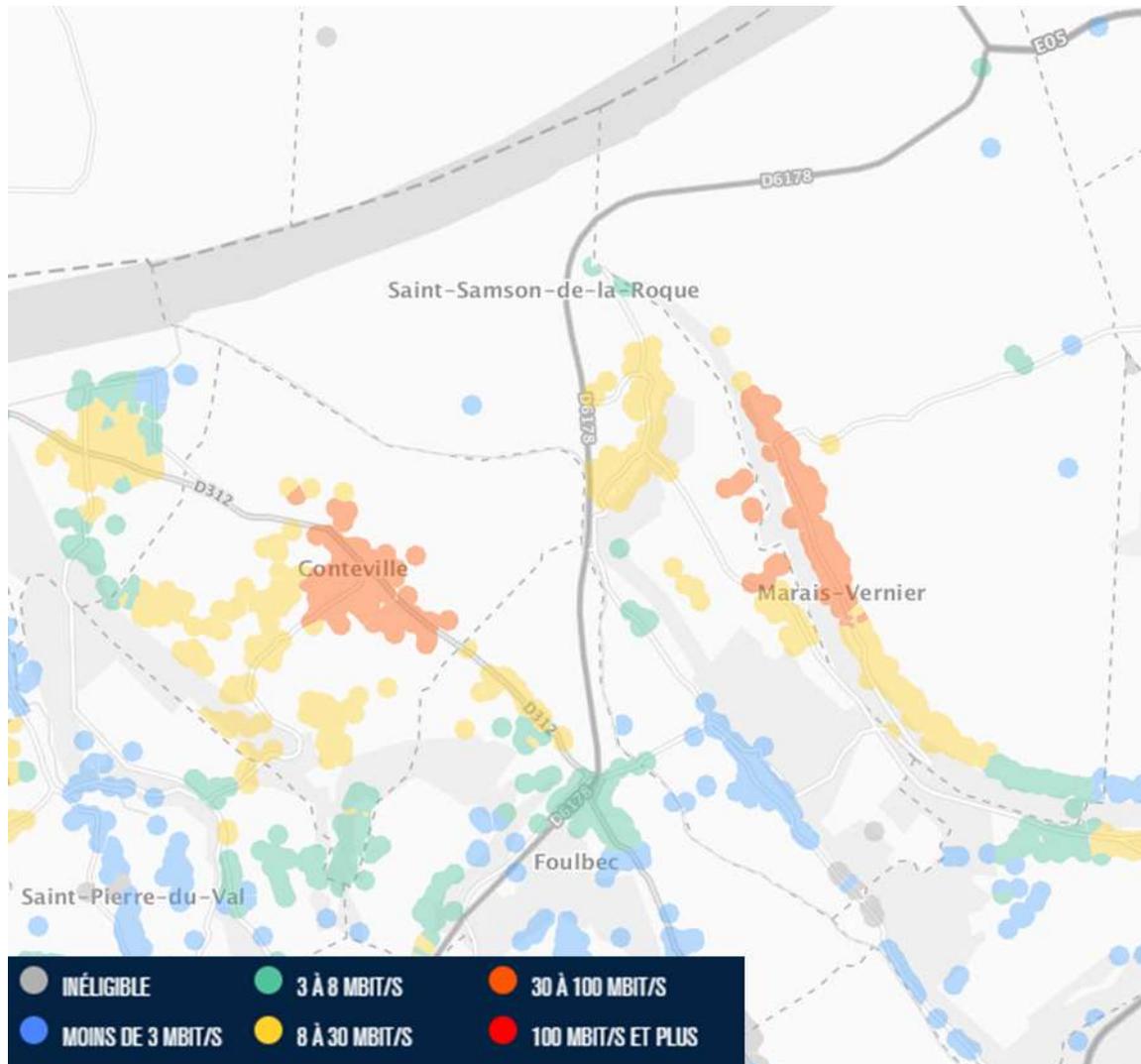
3.2. Situation future

Les perspectives de développement ne semblent pas nécessiter de nouvelles installations pour répondre aux besoins en électricité.

4. Télécommunication

4.1. Situation actuelle

D'après les données France Très Haut Débit, le réseau internet a un débit plutôt moyen au niveau du village et des hameaux du plateau (entre 8 et 30 Mbit/s). Par contre, le débit est très faible au niveau du secteur des Vallées.



4.2. Situation future

Ces nouvelles technologies sont régies par des politiques supra-communales et par les opérateurs et ne sont pas maîtrisées par la commune. Il est donc difficile de se prononcer sur l'évolution à terme de la situation. Toutefois, l'accès aux communications numériques est aujourd'hui un facteur de développement et plusieurs initiatives sont en cours pour améliorer ce service. Il est à noter que la commune a prévu au niveau des prescriptions réglementaires et opérationnelles l'arrivée obligatoire des fourreaux pour les nouvelles opérations.

Est-ci-après présentée les stratégies des différents opérateurs sur le département :

	<ul style="list-style-type: none"> ■ L'agglomération d'Evreux (SFR leader) et les communes de Louviers et Vernon sont concernées par le volet Plan THD (donc déploiement prévisionnel entre 2014/2015 et 2020) ■ Objectif de couvrir 100% des communes visées (sauf difficulté technique justifiée ne pouvant excéder 10% de la commune) dans les 5 ans qui suivent le début du déploiement ■ Pour les communes non concernées par son plan THD, Orange est ouverte à des co-investissements avec les collectivités locales et leurs partenaires, si les projets concernés s'inscrivent en complémentarité avec les réseaux des opérateurs déjà existants ou à venir et permettent le déploiement d'une offre passive ouverte à tout opérateur ou FAI.
	<ul style="list-style-type: none"> ■ SFR s'est positionné à l'AMII en indiquant les communes sur lesquelles ils souhaitent être leader pour le déploiement : 327 communes hors zone très dense sont concernées au niveau national ■ SFR privilégie le recours au co-investissement aux côtés d'Orange en dehors des zones très denses ■ Sur l'Eure, SFR se positionne en leader sur la CA Evreux
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Free répond souvent favorablement aux consultations préalables lancées par Orange pour du co-investissement en zone très dense. Hors zone très dense, le co-investissement est étudié pour les immeubles de grande taille (> 12 logements)
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Les évolutions vers le 100 Mb/s sont envisageables dans toutes les communes où Numéricable exploite un réseau, sous condition d'un co-investissement de Numéricable et de la collectivité ■ Sur le département, seule la commune de Gaudreville-la-Rivière (120 prises) pourrait être concernée
	<ul style="list-style-type: none"> ■ Aucun déploiement prévu ■ Bouygues Télécom défend un schéma de déploiement qui privilégie une concurrence au niveau des services et non au niveau des infrastructures ■ Recours au co-investissement avec Orange dans les zones les plus denses

Extrait du SDAN - Stratégies THD des différents opérateurs sur le département de l'Eure

5. Déchets

5.1. Situation actuelle

La collecte et la gestion des déchets sont aujourd'hui gérées par l'intercommunalité.

La collecte des déchets s'organise de la façon suivante :

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (tous les mardis) et des déchets ménagers recyclés (un mardi sur deux) en porte-à-porte, par la société DERICHEBOURG,
- La collecte du verre en apport volontaire dans des points d'apport.

Les habitants peuvent également déposer leurs déchets vers les déchetteries. Il n'y a pas de déchetterie sur la commune de Saint-Samson-de-la-Roque. La plus proche est située à Trouville-la-Haule. Elle est ouverte du mardi au samedi (sauf jeudi matin). La gestion des déchetteries est assurée par le Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure (SDOMODE).

5.2. Situation future

Le développement de la commune ne présente pas de problème de collecte des déchets.

6. Annexes

6.1. Situation des défenses incendies



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'EURE
DIRECTION

8 rue du Docteur Michel Baudoux - CS 70613 - 27006 Évreux Cedex - www.sdis27.fr

Évreux, le 31 août 2017

Groupement analyse et couverture des risques
Service gestion des risques

Affaire suivie par : Lieutenant Nicolas POITEVIN
Tél. : 02.32.22.10.18
Fax : 02.32.22.10.01
Mél. : prevision@sdis27.fr
Réf. : GACR/D1702856

Le Directeur départemental,
Chef de corps

à

Monsieur Lucien ROMAIN
Maire
6 route du Village
27680 ST SAMSON DE LA ROQUE

Objet : Reconnaissance annuelle des points d'eau incendie
Pièce jointe : Tableau des points d'eau incendie

Monsieur le Maire,

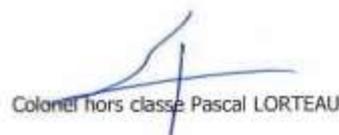
Conformément à l'arrêté préfectoral n° D3 SIDPC 17 09 du 1^{er} mars 2017 portant approbation du règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie (RDDECI) du département de l'Eure, les sapeurs-pompiers procèdent à des reconnaissances opérationnelles annuelles des points d'eau incendie (PEI). Les reconnaissances ont pour objectif de s'assurer que les PEI (publics ou privés) sont utilisables pour l'alimentation des moyens de lutte contre l'incendie. Elles permettent également au SDIS de connaître les particularités de l'implantation des PEI.

Vous trouverez le compte rendu de la reconnaissance opérationnelle au titre de l'année 2017 dans le tableau joint en annexe.

J'attire tout particulièrement votre attention sur les dysfonctionnements et anomalies constatés qui sont susceptibles d'entraîner un retard dans la mise en œuvre des moyens de lutte contre l'incendie et d'engager votre responsabilité.

Pour toutes questions relatives à la reconnaissance opérationnelle de votre commune, je vous invite à contacter le service gestion des risques aux coordonnées mentionnées sous le présent timbre.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.


Colonel hors classe Pascal LORTEAU

Direction départementale
27000 Évreux
Tél. 02.32.22.10.00
Fax. 02.32.22.10.01

Groupement territorial Iton
27000 Évreux
Tél. 02.32.22.11.20
Fax. 02.32.22.11.24

Groupement territorial Risle
27300 Bernay
Tél. 02.32.22.11.82
Fax. 02.32.22.11.79

Groupement territorial Seine
27100 Val-de-Reuil
Tél. 02.32.22.11.60
Fax. 02.32.59.90.28

Résultats de tournées

23/08/2017

27601 ST SAMSON DE LA ROQUE

N°	Type	Etat	Description
000001	Reconnaissance opérationnelle	réalisée le 23/06/2017	C.I.S. de PONT AUDEMER

Legende :
 *Etat
 *Anomalie
 *Accès
 *Signalisation

 Indisponible
 En service
 Non conforme

- Sans problème
 - Dans anomalies
 - Accidents
 - Problème

Hydrants

N°	Domaine	Type	Adresse	*Etat	Anomalies	Observations
1	Public	PI 70	D6176, En bas du chemin aux Vaches			PI HS arraché suite accident.
2	Public	PI 100	Route du Phare, Angle chemin des Rués			
3	Public	PI 100	Route du Plateau, Angle route du Village			
4	Public	PI 100	Chemin des Gendres, Angle D100 - A côté du Transformateur EDF - Lieu-dit la Briqueterie			
5	Public	PI 100	Lotissement du Castel, Lieu-dit le Castel		Bouch. ou châtin, manquantes, détériorés. Sans eau	

27601 ST SAMSON DE LA ROQUE